

Le gouvernement du Canada émet finalement sa Demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement pour les chaises de bureau (E60PQ-120001/B) et permet aux rapports périmés de test d'être utilisés pour établir la conformité du produit.

Achèteriez-vous une chaise en vous basant sur un rapport d'essais de 20 ans?

Le 17 avril, le **TPSGC a émis sa Demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA)** pour les chaises de bureau sur Merx. Il est primordial que vous passiez en revue ce document même si **votre entreprise ne vend pas de chaises au Gouvernement**, car ce dernier suivra **le même modèle pour les autres catégories de meubles.**

Le document DAMA présente 2 spécifications de produit : une pour bureau et chaises de conférence, PD-8 et l'autre pour chaises d'appoint, GPD-6. Les deux spécifications contiennent des pré-requis de tests identiques (la section 10 dans l'un ou l'autre document). Cette section donne la possibilité de qualifier des chaises en utilisant BIFMA X 5.1 2002 ou 2011. Historiquement, le TPSGC exigeait que des rapports de tests de moins de 5 ans d'âge soient soumis pour établir la conformité du produit. Ils avaient aussi le pré-requis complémentaire que si une norme changeait, l'industrie avait 9 mois pour re-tester leurs produits.

Dans le présent DAMA, **il n'y a désormais aucun pré-requis pour l'âge des rapports**, ce qui signifie que quelqu'un pourrait utiliser un rapport de test fait en 2002 et s'en servir pour établir sa conformité de produit aujourd'hui. De plus, ce contrat est ouvert sans date de terminaison ce qui signifie que si le TPSGC devait utiliser l'Accord d'approvisionnement (AA) pendant 10 ans, le rapport de test utilisé pour établir la certification pourrait être périmé depuis plusieurs années. Ceci devrait être inacceptable pour tous les intervenants impliqués.

Laboratoires Micom

Un laboratoire de plus de 15 000 pieds carrés spécialisé dans les tests de meubles.

Les essais offerts :

- BIFMA
- Emballage (ISTA)
- CAL 133 (nouveau)
- ASTM
- Chambres environnementales
- GSA
- CGSB

Accrédité par :

Conseil Canadien des normes, CGSB, ISTA

Contactez nous :

514-633-0078

Visitez notre site web :

www.micomlab.com

**Notre centre de gravité :
les tests de meubles**

En effet, cela pourrait avoir un **impact négatif** sur le climat de saine compétition que tant le gouvernement et l'industrie se sont efforcés de maintenir au cours des années.

Le manque d'exiger un cycle de test raisonnable prive le Gouvernement de s'assurer d'une performance acceptable des produits de ses fournisseurs. Qu'est-ce qui est le plus mauvais ? Un fabricant qui échoue de rencontrer un critère environnemental ou des chaises qui échouent prématurément sur le terrain à cause de la mauvaise qualité du produit et qui se ramassent aux rebuts?

La section 2.1 du document DAMA (p. 8) indique qu'une conférence de fournisseurs aura lieu à Gatineau le 8 mai 2013 à 09h00 où l'industrie peut discuter du sujet.

L'industrie devrait essayer de renverser ce changement des pré-requis de tests par le TPSGC puisque cela serait nuisible tant à l'Industrie qu'au Gouvernement. Nous apprécierions énormément que vous envoyiez vos questions ou préoccupations par courriel à Mme Francine Frigon à : Francine.frigon@pwgsc-tpsgc.gc.ca.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'appeler ou me faire parvenir un courriel.

Nous vous remercions de l'attention que vous apportez à ce sujet.

Les Laboratoires Micom Inc.

Michel Comtois, M.Sc.
Président

